
DECRET N° 2011/416 DU 09 DEC 2011
portant nomination d'un Directeur-Adjoint du Cabinet Civil de la
Présidence de la République.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
VU le décret n° 2011/408 du 09 DEC 2011 portant organisation du
Gouvernement ;
VU le décret n° 2011/412 du 09 DEC 2011 portant réorganisation de
la Présidence de la République,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **LE Joseph Anderson** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur-Adjoint du Cabinet Civil de la Présidence de la République.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 09 DEC 2011

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA